



L'association AhTop lève le voile sur ses intentions

Trois mois après son lancement, l'Association pour un hébergement et un tourisme professionnels, présidée par **Jean-Bernard Falco**, présente ses objectifs vis à vis de l'ubérisation de la société.

Créée il y a un peu plus de trois mois, l'Association pour un hébergement et un tourisme professionnels (AhTop) s'est donné pour objectif de promouvoir un hébergement de qualité et contribuer à l'amélioration de l'attractivité de la France. Pour cela, l'association travaille avec des spécialistes de l'économie collaborative, analysant les actions en cours dans tous les pays (États-Unis, Canada, pays européens), passant au crible les réglementations et l'ensemble des dispositifs fiscaux, dans le but de comprendre les évolutions et améliorer l'accueil et les services, aider à la mise en place d'un cadre réglementaire pour tous afin de pas créer de concurrence déloyale, et de sensibiliser les élus. Travail de sensibilisation" L'idée n'est pas d'être contre l'économie collaborative. Elle fait partie des changements sociétaux inévitables, explique **Jean-Bernard Falco**, fondateur de la société **Paris Inn** Group et président de l'association. En créant l'Ah Top j'ai voulu rassembler dans un espace de discussion et d'échanges des professionnels du tourisme soucieux de l'avenir de leur profession. En effet, le tourisme est peut-être la seule activité qui sera en croissance en France dans les prochaines années. D'après l'Organisation mondiale du tourisme, les flux touristiques internationaux vont continuer à progresser au rythme de 4 % par an, avec pour la France une prévision de 130 millions de visiteurs en 2030 ." Pour le président d' AhTop, il est donc urgent de créer un terrain favorable à l'accueil de ces millions de visiteurs supplémentaires, le tourisme représentant actuellement que 7 % du PIB en France. Après avoir fixé les priorités et collecté les données, l'AhTop commence son travail de sensibilisation auprès des élus tout comme auprès des médias. En interne, l'association a également créé deux groupes qui vont prolonger concrètement le travail d'analyse. Le premier présidé par Georges Bonneau, hôtelier, se penche sur l'avenir de l'hôtellerie en identifiant les services de demain. Le deuxième, relatif au droit et à la fiscalité, présidé par **Jean-Bernard Falco**, est destiné à nourrir les élus d'informations régulières afin de les aider à mieux régler les professions issues de l'économie collaborative.